



Lettre électronique adressée aux retraités de l'UNSA

N°11 - Mars 2011

Sommaire

*Luc Bérille élu Secrétaire
général de l'UNSA*

*Dépendance : Sarkozy
choisit l'assurance privée*

*Dépendance : 6 mois
de débat*

Pouvoir d'achat et INSEE

*Une fourchette qui ne nous
convient pas*

*Monsieur Fillon ne recevra
pas les organisations
syndicales de retraités*

*L'assurance retraite
en chiffres*

*Comité exécutif
de la FERPA*

*Rencontre avec les groupes
parlementaires*

*Dernière minute : audience
Roselyne Bachelot*

Luc Bérille élu Secrétaire général de l'UNSA

Le Conseil National de l'UNSA, réuni le 17 mars 2011, a élu Luc Bérille Secrétaire général de l'organisation. Il succède ainsi à Alain Olive qui, comme il l'avait annoncé, a remis son mandat à cette occasion.

Dépendance : Sarkozy choisit l'assurance privée

Lors de la clôture du colloque organisé le 8 février au Conseil Économique et Social sur la dépendance, le Président de la République a insisté sur le rôle que pourraient jouer les assurances privées :

« Quand nos finances publiques sont dans la situation où elles sont, quand le travail est à ce point taxé, quand cinq millions de Français ont déjà souscrit une assurance dépendance, est-il raisonnable de ne pas s'interroger sur le rôle que peuvent jouer les mutuelles, les compagnies d'assurances et les organismes de prévoyance ».

Par contre, pas un mot sur la mise en place d'un socle solidaire.

Les choix du Président ne sont pas les nôtres. Nous continuerons à revendiquer une prise en charge de la dépendance par la solidarité nationale.

Dépendance : 6 mois de débat

Début février 2011, Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, et Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'état, ont mis en place quatre groupes de travail afin de réfléchir aux problématiques liées au vieillissement de la population et à la prise en charge de la perte d'autonomie.

Ces quatre groupes sont composés d'experts et des principales parties prenantes concernées (élus nationaux et locaux, partenaires sociaux, associations, professionnels...). Ces quatre groupes de travail se réunissent tous les quinze jours jusqu'à début juin 2011.



A partir du mois d'avril 2011, des débats interdépartementaux seront organisés dans chaque région, conjointement par les préfets de région et les directeurs généraux des Agences régionales de santé (ARS). Quatre forums interrégionaux thématiques seront organisés à Nantes, Bordeaux, Marseille et Strasbourg.

Une restitution finale de l'ensemble des travaux sera remise au Président de la République au début du mois de juillet. Elle servira de base au projet du gouvernement, dont les premières mesures figureront dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012, examinée à l'automne 2011.

Un site internet dédié au débat national est ouvert : www.dépendance.gouv.fr

■ Pouvoir d'achat et INSEE

Dans un interview qu'il donne à la revue « Capital », Didier Blanchet chef du département études à l'INSEE déclare (nous ne retiendrons que deux phrases essentielles) :

« Depuis la fin des années quatre-vingt les pensions sont indexées sur l'inflation et non plus sur l'évolution des salaires. Conséquence, les revenus des retraités progressent moins vite que celui des actifs. A cette mesure s'ajoute la réforme Balladur de 93 qui a allongé la période servant de base pour calculer les pensions (les 25 meilleures années, plutôt que les dix jusqu'alors) ce qui a eu un impact négatif sur leurs montants »

« Ce décrochement du pouvoir d'achat nous paraît inexorable. Pour autant, les pouvoirs publics devront prendre des mesures pour freiner cette érosion, sous peine de voir un nombre grandissant de retraités tomber sous le seuil de pauvreté, comme c'était le cas dans les années 50 ».

On ne saurait mieux l'exprimer !

■ Une fourchette qui ne nous convient pas

La Commission économique de la nation, à la date où nous rédigeons cet article, n'a pas encore rendu son avis sur les perspectives d'inflation pour l'année 2011. Le gouvernement se garde bien d'aborder la question.

Les différents avis dont nous avons pu prendre connaissance situent cette augmentation entre 1,8% et 2%. Ce n'est pas ce que nous avons calculé puisque nous fixions au minimum cette revalorisation à 2,2%.

■ Monsieur Fillon ne recevra pas les organisations syndicales de retraités

Les formes y sont mises, mais le refus est cependant là, 14 millions de retraités ne comptent pas !

Retraités de l'UNSA, cette lettre électronique vous est destinée.
Pour la recevoir régulièrement,
veuillez faire votre demande par e-mail à :

Unsa-retraites@unsa.org



L'assurance retraite en chiffres

L'assurance retraite est le premier régime de retraite en France. Les chiffres ci-dessous montrent l'importance du régime général de Sécurité sociale :

17,88 millions de cotisants

12,55 millions de retraités

340 900 bénéficiaires d'une aide de l'action sociale

91 milliards d'euros versés au titre des prestations vieillesse et veuvage

1 caisse nationale et **21** caisses régionales

Comité exécutif de la FERPA

Bruxelles, 10 et 11 février 2011

Lors de sa réunion des 10 et 11 février 2011, le Comité exécutif de la FERPA, réuni à Bruxelles, après avoir pris connaissance du rapport introductif du Secrétaire Général a mené un grand débat sur les différents thèmes à l'ordre du jour, auquel a participé le représentant de l'UNSA-Retraites.

Au cours de la première journée le Comité a écouté un rapport de Henri Lourdelle, conseiller politique de la CES, sur les thèmes d'actualité au niveau de l'Union européenne, à savoir :

- Le Livre Vert sur les pensions ;
- Les Soins de Santé Transfrontalières ;
- La Gouvernance du système économique.

Trois membres du Comité de Direction de la FERPA ont présenté des rapports spécifiques sur les sujets suivants :

1) Renata Bagatin, reprenant la proposition de l'Assemblée de la FERPA à Bucarest en mai 2010, a proposé de lancer une initiative populaire au niveau européen, selon les règles du Traité de Lisbonne, pour une loi cadre en matière de soutien aux personnes en perte d'autonomie (dépendance), en vue d'une harmonisation la plus large possible. La décision a été votée et acceptée par le Comité exécutif : un document détaillé du parcours à réaliser sera présenté au Congrès FERPA pour l'adoption définitive ainsi que l'indication d'un Comité scientifique des divers pays pour la préparation d'un texte de loi.

2) Juan Gasull, chargé du Comité de Direction, a fait une relation sur les propositions d'amendements aux Statuts de la FERPA, ... amendements mineurs ne modifiant ni les principes ni les buts de l'organisation mais aménageant quelques détails de fonctionnement.

3) Werner Thum a fait un rapport sur l'Année européenne 2012 « Année du vieillissement active et de la solidarité intergénérationnelle », lancée par la Commission et le Parlement européen, pour laquelle un Comité de pilotage a été mis en place, dont la FERPA fait partie. Sur la proposition du Secrétaire général le Comité a décidé d'utiliser positivement l'expérience du Président Werner Thum, qui s'approche de la fin de son mandat, pour lui demander de prendre en charge l'engagement de suivre l'activité de l'année 2012. Le Comité exécutif a approuvé chaleureusement.

En conclusion de la deuxième journée de son travail, le Comité exécutif a adopté définitivement la « Charte FERPA des droits des personnes handicapés » dans le texte amendé au Comité d'octobre 2010.

Le Comité exécutif a examiné différents aspects liés au Congrès 2011 de la FERPA, qui se déroulera à Venise du 6 au 8 avril:



-sur la proposition du Secrétaire général et du Comité de Direction, un schéma de Motion politique à proposer au Congrès sur le thème « Une vie digne et solidaire pour les personnes âgées dans l'Europe du troisième millénaire » a été adopté.

-le Secrétaire général a annoncé qu'au Congrès une initiative de recherche FERPA en collaboration avec un groupe d'experts de l'Université de Louvain sera lancée sur le thème de « L'aide à domicile en Europe ».

Enfin, le Comité Exécutif a examiné, selon les Statuts, l'acceptation de la demande d'adhésion du syndicat PA.SY.D.Y Pensioners Union de Chypre : l'affiliation suivra les provisions statutaires.

■ Rencontre avec les groupes parlementaires

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CGT, CFTC, CGC, UNSA, FGR-FP ont demandé à rencontrer les groupes parlementaires afin de présenter les propositions des organisations en matière de perte d'autonomie des personnes âgées.

Le 19 janvier, l'inter UCR a rencontré le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale.

Deux nouvelles rencontres sont programmées : le 31 mars avec Marie-George Buffet et le 12 avril avec le groupe socialiste au Sénat.

Toujours pas de réponse des groupes parlementaires UMP et Nouveau Centre.

■ Dernière minute : Audience Roselyne Bachelot

Le jeudi 24 mars, les organisations syndicales de retraités CFDT, CGT, CFTC, CGC, UNSA, FGR-FP ont été reçues par la Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, Roselyne Bachelot.

Les organisations syndicales de retraités ont fait part à la ministre de leurs propositions en matière de prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées. Elles ont insisté sur la nécessité de créer un droit universel de compensation pour l'autonomie, quel que soit l'âge, financé dans le cadre de la solidarité nationale.

Elles ont rappelé à la ministre leur opposition à la mise en place d'assurances individuelles obligatoires pouvant à court terme remplacer l'APA, ainsi qu'à la mise en place d'un recours sur succession. Pour les organisations syndicales, l'état doit prendre ses responsabilités et définir un socle solidaire.

La ministre nous a rappelé les grandes étapes du débat national. Elle a confirmé que le rapport final serait remis au Président de la République et au Premier ministre fin juin.

Pour la ministre, les solutions doivent s'inscrire dans le cadre de la solidarité nationale.

contacter l'UNSA-Retraitées :

UNSA-Retraitées
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex

- Tél. : 01 48 18 88 66 ou 01 48 18 88 62
- Fax : 01 48 18 88 94
- E-mail : unsa-retraites@unsa.org
nicole.castel@unsa.org